

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 218

Artikel: Correspondance

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seulement si l'on demeure au bord de l'eau, l'élevage des oies et des canards entre seul en considération.

APTITUDES REQUISÉES: Sous bien des rapports, la femme est plus apte que l'homme à cette occupation. Son instinct naturel lui est d'une grande utilité, surtout en ce qui concerne l'alimentation et le soin des poussins. L'amour des bêtes, le sentiment du devoir et de l'ordre, le don de l'observation, celui de l'organisation, l'esprit d'initiative, l'intelligence commerciale, sont à peu près indispensables, de même qu'une robuste santé, de la rapidité de mouvement et de l'adresse manuelle. Le travail n'est pas en général pénible, mais parfois très fatigant en pleine saison, lorsqu'il dure quatorze heures par jour. En revanche, les mois d'hiver sont très calmes. Il ne faut avoir aucune faiblesse de vue ou d'ouïe (ce dernier point est important) pour l'élevage des poussins.

APPRENTISSAGE: L'apprentissage doit durer au moins une année, de façon à ce que l'on puisse se familiariser avec les diverses besognes suivant les saisons. Il serait bon de passer ensuite une ou deux années comme aide dans une grande exploitation avant de chercher une place d'employée de confiance, ou de diriger sa propre exploitation. Le métier doit être possédé à fond, sous peine de conséquences désastreuses. Mais un apprentissage de quelques mois suffit pour celles qui ont déjà une certaine expérience dans ce domaine, ou qui ne visent pas à en faire leur carrière et veulent seulement savoir diriger leur poulailler. Il sera également profitable aux jeunes filles qui étudient les sciences naturelles et qui cherchent l'occasion d'accroître leurs connaissances en zoologie, en biologie ou en psychologie animale. Les citadines feront bien de passer d'abord quelque temps dans une école ménagère rurale ou une école d'horticulture. Il serait préférable de ne pas commencer d'apprentissage avant l'âge de 17 ou 18 ans, plus tard encore, lorsque le sentiment de la responsabilité sera plus développé chez la jeune fille.

En Suisse, la ferme avicole de Reinach (Bâle-Campagne) est à recommander tout particulièrement pour cet apprentissage. Le prix des cours y est de 800 fr. pour une année et de 500 fr. pour un semestre. Le travail pratique est doublé d'un enseignement théorique très complet. Dans quelques écoles rurales et d'horticulture, on a aussi institué des sections d'aviculture, mais l'instruction n'y est pas si complète que dans les établissements spéciaux. On peut encore envisager un stage à l'étranger, en Angleterre par exemple, ou en Allemagne, où les fermes avicoles privées et officielles sont nombreuses.

DÉROUCHÉS:

a) Directrices d'exploitations avicoles. Les offres d'emploi pour directrices d'exploitation avicole ne sont pas nombreuses actuellement. Le nombre de ces emplois ne dépasse guère 10 ou 15 pour la Suisse entière, qu'il s'agisse de propriétés particulières ou de fermes avicoles. Et ces situations sont confiées, pour la plupart, à des femmes allemandes. Mais les jeunes filles suisses sérieusement préparées doivent pouvoir trouver des postes, les personnes de toute confiance étant plutôt rares.

b) Propriétaires d'établissements avicoles. Il ne faut pas perdre de vue que la création d'une grande basse-cour exige des connaissances professionnelles étendues, beaucoup d'initiative, un talent d'organisation, une grande facilité d'adaptation et enfin une mise de fonds importante. Sans parler de l'achat d'une propriété avec maison d'habitation, la débutante devra toujours compter avec des années improductives, attendu qu'il est impossible, au moment de la création d'une exploitation avicole, de trouver et d'acheter en nombre suffisant des sujets sélectionnés de bonne qualité. L'avicultrice se verra donc obligée de sélectionner elle-même sa basse-cour, et cela demande des années. La mise de fonds dépendra de l'importance et du mode de l'exploitation. Il importe encore de considérer si les revenus de l'élevage constitueront un gain essentiel ou accessoire. Dans le cas où deux ou trois basse-courières s'associeraient en vue d'une exploitation commune, la mise de fonds de chacune d'elles baîsserait naturellement en proportion. L'association avec une femme horticulteur pourrait être envisagée, les bénéfices pouvant être augmentés par suite de l'utilisation de déchets horticoles. Quoi qu'il en soit, la mise de fonds minimale nécessaire pour une exploitation modeste, devant nourrir une personne, atteindra 30.000 fr.; et si l'exploitation doit faire vivre une famille, cette mise de fonds montera à 100.000 fr.

La question de la location d'un domaine peut aussi intervenir;

mais il va sans dire qu'en outre les conditions locales jouent un grand rôle: par exemple, pour une jeune fille ou une femme de la campagne, possédant un terrain et des bâtiments agricoles, l'organisation d'une exploitation de ce genre exigerait une mise de fonds notablement inférieure. La question de la vente des produits obtenus et celle du voisinage d'une station de chemin de fer sont très importantes aussi. Ce qu'il y a de mieux à ce sujet, c'est la proximité d'une grande ville; seulement le prix des terrains augmente en raison même de cette proximité, et la basse-courière doit prévoir un minimum de 10 mètres carrés de terrain par reproducteur. La main-d'œuvre devient aussi plus chère au fur et à mesure qu'on se rapproche d'un centre, alors que l'utilisation d'une camionnette donne de l'indépendance et permet l'achat à bas prix de terrains plus éloignés. Souvent encore l'élevage des poulets est complété par celui du petit bétail, par la culture des petits fruits ou par une exploitation agricole.

c) Professeurs itinérants d'aviculture. Il n'est pas impossible qu'une basse-courière, ayant de la facilité de parole et possédant de l'expérience, puisse se créer un champ d'activité comme professeur itinérant, au service d'une école ménagère, d'une école d'agriculture, ou de sociétés avicoles.

RÉMUNÉRATION: Là où les aides sont nourries et logées, et cela est le plus souvent le cas, dans une ferme avicole, les appointements mensuels varient entre 60 fr. et 100 fr. Cette rémunération peut atteindre le double, exceptionnellement, pour des services spéciaux. Les appointements payés à l'étranger ne sont pas plus élevés, d'une manière générale, que chez nous.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES: *Société suisse d'ornithologie* (S. O. G.), *division aviculture*. — *Association suisse d'aviculture* (S. G. V.). — *Association suisse pour l'utilisation des œufs et de la volaille*.

PÉRIODIQUES: *Tierwelt* (journal de la S. O. G.); *Journal d'aviculture suisse* (journal du S. G. V.).

A. M.

(Office suisse pour les professions féminines)

CORRESPONDANCE

Mademoiselle,

Je me permets de répondre à l'interrogation de Mme Preis, dans son article du 10 juillet, sur Mme A. de Lens. Il existe, en effet, d'autres ouvrages encore que ceux qu'elle a cités. Trois, malheureusement, ne sont qu'en préparation. Ce sont:

Dans l'ombre du harem.

La chouette au soleil.

Journal intime.

Un quatrième est le développement d'une nouvelle écrite en 1915. C'est un roman intitulé:

L'étrange histoire d'Aguida.

Recevez, etc.

MARGUERITE BREHM,
méd. dent. (Bienne).

Notre Bibliothèque

SARA REY ALVARÉS. *Jusqu'à quel point peut-on parler d'une psychologie différentielle des sexes?* (Aux Editions de la Revue Sincère, Bruxelles, 1925.)

Cette conférence, professée à l'Institut des hautes études de Belgique (section du Séminaire d'histoire de la philosophie), nous promet une prochaine étude de psychologie féminine, établie d'après

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!
Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, coeurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06

44, rue Martheray, 44

Chèques postaux II, 135

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant: Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**